

COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

Lieux d'enregistrement de la demande en logement social

Vous pouvez adresser, déposer, mettre à jour ou renouveler votre demande :

● directement en ligne :

> Via le site internet à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine : www.demandelogement35.fr

● ou auprès d'un seul de ces partenaires :

> CCAS de Janzé :

- Les Halles - Place des Halles – 35150 Janzé - 02.30.30.01.13 - ccas@janze.fr

→ *Communes de rattachement : Amanlis, Brie*

> CCAS de Retiers :

- Mairie - 19 rue Clémenceau – 35240 Retiers – 02.99.43.41.82 - mc.chatellier-ccas@retiers.fr

→ *Communes de rattachement : Arbrissel, Boistrudan, Chelun, Coësmes, Eancé, Essé, Forges-la-Forêt, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Sainte-Colombe, Le Theil-de-Bretagne, Thourie*

> Aiguillon Construction :

- Agence Poterie : 171 rue de Vern - BP 50147 - 35201 Rennes Cedex 2 - 02.99.26.44.06

> Espacil Habitat :

- Agence Rennes Sud : 207 rue de Vern - 35200 Rennes - 02.99.50.77.68

> SA HLM Les Foyers :

1 rue du Houx - CS 50614 - 35706 Rennes Cedex 7 - 02.99.84.55.55

> Néotoa :

41 boulevard de Verdun - CS 61121 - 35011 Rennes Cedex – 02.23.48.80.00